



## DECLARATION PRELIMINAIRE

Tunis le 28 octobre 2011

### ***Un scrutin globalement bien tenu entaché par de sérieuses irrégularités***

---

*Pour l'observation de ces premières élections libres et pluralistes, Mourakiboun, premier réseau indépendant d'observation en Tunisie constitué de 6 associations citoyennes, a formé et déployé près de 4000 observateurs sur l'ensemble des 27 circonscriptions du pays ainsi qu'en France et en Allemagne. MOURAKIBOUN publiera ultérieurement ses conclusions et recommandations détaillées dans son rapport final dans un délai de 3 mois.*

---

***Le scrutin du 23 octobre s'est déroulé sans incident majeur. Il a néanmoins été marqué par un grand nombre d'irrégularités, souvent mineures. La phase de compilation des résultats de l'élection a en revanche été entachée d'irrégularités et d'entraves graves à la transparence.***

- La création d'une institution indépendante chargée de l'organisation des élections constitue une avancée indéniable pour renforcer la confiance des citoyens dans le processus électoral. Pour cette première expérience, le travail de l'ISIE a néanmoins été affecté par de sérieuses difficultés organisationnelles. Ayant peine à mettre en place, à temps, une véritable structure administrative, financière et technique telle que prévue par la loi, l'ISIE a accusé de nombreux retard techniques et autres insuffisances, notamment dans sa communication.
- En dépit des moyens investis dans une campagne de communication massive, le message de l'ISIE est longtemps resté hésitant voire ambiguë sur le caractère actif ou passif du processus d'inscription sur les listes électorales. L'enregistrement a ainsi débuté sans cadre réglementaire établi, l'ISIE se contentant de communiquer au bout de quelques jours, par le biais de réseaux sociaux et d'interviews que le processus était passif.
- Censée offrir aux citoyens tunisiens la possibilité, non seulement de vérifier leur inscription, mais aussi de s'assurer de l'intégrité des listes d'électeurs, la période de recours a été rendue vaine par l'absence d'information pertinente sur les listes exposées. En outre, l'impossibilité technique d'affecter correctement tous les électeurs à un centre de vote proche de leur domicile sur base des seules données de leur carte d'identité a conduit à la mise en place, en dernière minute, de centre de vote spéciaux pour les inscrits « automatiques ».
- En dépit des difficultés rencontrées, l'ISIE a su relever le défi logistique de l'organisation du scrutin dans des conditions matérielles acceptables sur la quasi-totalité des bureaux de vote à travers le pays. Il convient néanmoins de souligner que l'adoption tardive des procédures de vote ou de rédaction des procès-verbaux a fortement pénalisé les efforts de formation des agents de bureaux de vote, ainsi que ceux des observateurs. Notons également que les électeurs n'ont pas eu l'occasion de se familiariser avec le bulletin de vote avant le scrutin.
- Plus préoccupant, l'élaboration en dernière minute des procédures de la compilation des résultats a rendu leur application très inégale. Ces opérations, cruciales car elles incluent dans certains cas la correction de procès-verbaux erronés, ont en outre été marquées par des entraves sérieuses à l'observation, atteinte inacceptable à la transparence du processus.

Au vu de ces observations, Mourakiboun :

- Rappelle que l'impératif de transparence impose, pour l'ISIE, de tout mettre en œuvre pour permettre aux citoyens tunisiens de s'assurer de l'intégrité et de la traçabilité des résultats ;
- Demande, donc, la publication dans tous les centres de compilation et sur le site internet de l'ISIE, du détail par bureau de vote des résultats provisoires annoncés le 27 octobre, incluant les éléments essentiels au contrôle de leur intégrité : nombre d'inscrits, de votants, de bulletins nuls, etc. ;
- Poursuit son analyse de toutes les observations réalisées par ses 4000 volontaires, et présentera ses conclusions et recommandations détaillées dans rapport final, dans un délai de 2 mois.

\* \* \*

### ***Opérations de vote en Tunisie***

---

Le 23 octobre, *Mourakiboun* a déployé 3 320 observateurs répartis sur les 27 circonscriptions. 1 426 observateurs fixes dans les bureaux de votes, 1 482 observateurs mobiles dans les centres de votes et 412 superviseurs mobiles entre les centres de votes dans les délégations ce qui a permis d'observer les opérations de vote dans 4 390 bureaux de votes et 1 482 centres de vote. La répartition géographique des observateurs *Mourakiboun* a permis la couverture de 91% des délégations dans les 27 circonscriptions.

D'après les premières compilations des données collectées provenant de toutes les circonscriptions, *Mourakiboun* constate les principaux points suivants :

- **A l'intérieur des bureaux de vote :**
  - Le vote a débuté dans 92 % des bureaux de votes avant 07h20;
  - Le matériel électoral était disponible dans presque tous les bureaux ;
  - Les forces de sécurité étaient présentes dans tous les centres de vote ;
  - Des problèmes d'orientation des électeurs (ne trouvant pas leurs noms sur les listes des inscrits) vers les centres spéciaux ;
  - Une grande affluence et des files d'attentes importantes, dès l'ouverture des bureaux de vote destinés aux inscrits volontaires. Les centres de vote spéciaux destinés pour les électeurs inscrits d'office ont connu une affluence nettement plus faible.
  - Plus de 600 incidents de suspensions momentanées (durée inférieure à 15 minutes) ont été signalées durant les 2 premières heures de vote ; ces suspensions sont dues à la grande affluence et au manque d'expérience des agents régulateurs des files d'attente.
  - L'encombrement des bureaux de vote est dû principalement au nombre élevé de votants (dépassant les 850) inscrits par bureau, cumulé à un taux de participation supérieur à 90% dans certains cas... Mourakiboun, a alerté l'ISIE sur ce problème potentiel depuis fin juin 2011 et ce suite à l'opération de simulation faite à Régueb ;
  - Les procédures et le secret du vote ont été largement respectés (variant entre 93 et 98% selon les circonscriptions)
  - Un nombre réduit de votants ont été autorisés à voter sans pour autant précéder à l'encrage ;

- Plusieurs cas (variant selon les circonscriptions et les délégations), d'influence des électeurs par les membres du bureau de vote et les représentants des listes, ont été recensés;
  - Plusieurs cas (variant selon les circonscriptions et les délégations), où les présidents des bureaux de vote ont accepté que des personnes ne pouvant pas justifier de leur handicap (comme prévu par la loi) soient accompagnées dans les isolements... généralement c'était le cas des analphabètes, ont été recensés ;
  - Le dépouillement a duré en moyenne 3 heures ;
  - Le degré de maîtrise des procédures de vote et de dépouillement varient considérablement entre les membres des différents bureaux de vote.
- **Dans l'enceinte des centres de vote**, les observateurs mobiles ont recensé les infractions suivantes :
    - Le non affichage des listes des inscrits à l'extérieur des bureaux ;
    - Des actions de campagne active par des représentants de listes: distribution de tracts, distribution des logos et des numéros de certaines listes candidates aux électeurs ;
    - Suspicion de tentatives d'achat de voix dans certains centres ;
    - Quelques cas de violence physique et verbale entre les partisans de listes concurrentes ;
    - Envahissement des bureaux de vote par des électeurs qui ne voulaient plus attendre leur tour dans les files d'attente;
    - Intervention à plusieurs reprises des forces de sécurité pour rétablir l'ordre
    - Dans plusieurs cas, les électeurs ont quitté les centres, sans avoir voté, lassés des longues heures d'attentes.

Mourakiboun constate, d'après l'analyse préliminaire des données recueillies, que le scrutin du 23 octobre, s'est déroulé sans incidents majeurs, en dépit des nombreuses infractions et dépassements observés.

### ***Centralisation et compilation des résultats***

---

Mourakiboun a déployé des équipes d'observateurs qui se sont relayées, dans les 27 centres de compilation. La transparence du processus de centralisation et de compilation a été très hétérogène entre les circonscriptions.

- Entraves majeures à la mission d'observation : l'accès au centre de compilation de la circonscription de Mahdia a été refusé à tous les observateurs (Lundi 24 octobre). Les premiers observateurs n'ont pu y accéder que le lendemain et ce malgré nos multiples requêtes auprès de l'ISIE. Les observateurs Mourakiboun n'ont été autorisés à y accéder qu'en fin de matinée (Mardi 25 octobre) ;
- Atteinte à la transparence dans la compilation : le centre de compilation de la circonscription de Béja a exclu les observateurs de la zone de compilation effectuée dans une autre salle que celle où été placée les observateurs. Ils n'ont pu assister qu'à la présentation des procès verbaux des bureaux de vote sans lecture de ceux-ci ni affichage. L'essentiel de la compilation a été effectuée à huis clos ;
- Dans la circonscription de Sidi Bouzid, l'opération de collecte et de compilation ne s'est pas faite en continue et a été interrompue deux nuits, les observateurs ont été remerciés afin de fermer le centre de compilation sous prétexte de fatigue du personnel du centre, la compilation reprenait le lendemain à 08h00 ;

- Expulsion des observateurs de la zone de collecte : dans les circonscriptions de l'Ariana et de Tunis 2, les observateurs ont été priés, parfois obligés de reculer derrière un périmètre de sécurité ne permettant pas d'observer la compilation des résultats ;
- Urnes non conformes aux procédures : plusieurs irrégularités ont été observées dans le centre de compilation de la circonscription de l'Ariana au niveau des urnes : numéro du bureau de vote manquant sur plusieurs urnes, scellé jaune à la place du vert, urne cassée, urne vide sans scellé, urne vide sans couvercle etc. ;
- Distribution de badge « Agent bureau central », « Président bureau de vote », « Membre bureau de vote » de l'ISIE de façon anarchique dans le centre de compilation de l'Ariana, plusieurs membres de partis politique portaient ces badges.

Ces entraves constituent une grave atteinte aux principes fondamentaux de transparence, **garantie essentielle à la crédibilité et l'intégrité des résultats.**

### ***Opérations de vote à l'étranger (En Allemagne)***

---

Mourakiboun a déployé 40 observateurs en Allemagne.

Le scrutin s'est déroulé d'une manière satisfaisante dans son ensemble en dépit de certaines réserves :

L'encre, n'a pas été utilisée et a été remplacée par un système informatisé d'inscription qui a été développé par l'IRIE en Allemagne.

Bien que cette alternative peut servir dans l'absolu à limiter le risque de vote double, Mourakiboun soulève une réserve sur ce système informatique auquel les observateurs de la société civile n'ont aucun accès pour s'assurer de son intégrité.

Un rapport spécifique détaille les observations concernant la circonscription Allemagne.

### ***Opérations de vote à l'étranger (En France)***

---

Mourakiboun salue la pertinence des dispositions spéciales ajoutées au livret du vote pour l'étranger ; plus précisément la restriction du recours aux listes additionnelles aux centres de vote consulaires afin d'éviter les votes multiples et d'exiger la présentation obligatoire dans ce cas de figure, outre la carte d'identité ou le passeport, la carte consulaire qui est le seul justificatif juridiquement valable pour la résidence à l'étranger ce qui permet une égalité face au vote pour tous les citoyens tunisiens (car un électeur tunisien qui ne s'est pas inscrit n'a pas le droit de changer de circonscription de vote le jour du scrutin).

Cependant, les IRIEs des deux circonscriptions France 1 et France 2 ont fait sauter ces verrous nécessaires pour la transparence et l'intégrité du processus électoral, ce qui nous amène à faire un constat alarmant:

- **Dans un premier temps :** Un registre destiné aux électeurs non inscrits (listes dites « additionnelles ») était prévu exclusivement pour les bureaux de délestage spécifiques dans les

centres consulaires. Or, Les observateurs Mourakiboun ont relevé que ce registre était utilisé dans tous les bureaux de vote, suite à une décision de dernière minute, ce qui ne permettait plus de garantir le contrôle de l'unicité des votes. De plus la présentation obligatoire de la carte consulaire n'a pas été respectée et il suffisait de présenter un justificatif de domicile de l'électeur.

- **Dans deuxième temps** : Le samedi 22/10 à partir de 15h, les observateurs ont remarqué que tous les centres et bureaux de votes ont permis le vote à tous les électeurs y compris ceux inscrits dans d'autres centres, sans vérification rigoureuse des inscriptions ni mêmes des justificatifs de domicile des électeurs.

Parmi les nombreuses autres irrégularités recensées par ses observateurs :

- personnes à proximité de certains centres rédigeant des justificatifs de domicile ;
- recours aux listes additionnelles pour plus de la moitié des votants<sup>1</sup> ;
- cas de vote multiples ;

Outre la publication des résultats détaillés par bureau de vote, *Mourakiboun* juge indispensable que toutes les listes d'émargement utilisées (listes des électeurs inscrits, et listes additionnelles) fassent l'objet d'un audit détaillé afin d'évaluer possibles manipulation des listes électorales du vote à l'étranger.

---

<sup>1</sup> 80% à Aubervilliers